

## Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 27 septembre 2011 portant vérification de la conformité du barème proposé par la Régie de Villard Bonnot au 1<sup>er</sup> octobre 2011 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 29 décembre 2010

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Olivier CHALLAN BELVAL, Frédéric GONAND, Jean-Christophe LE DUIGOU et Michel THIOLLIERE, commissaires.

Conformément au décret n° 2009-1603 du 18 décembre 2009 relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par la Régie de Villard Bonnot, le 6 septembre 2011, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique au 1<sup>er</sup> octobre 2011. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

### 1. Barème proposé par la Régie de Villard Bonnot

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011, cette proposition répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement de Villard Bonnot depuis cette date, estimée par le fournisseur à -0,033 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

### 2. Observations de la CRE

L'arrêté du 29 décembre 2010 fixe la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement de Villard Bonnot, qui s'approvisionne au tarif STS de GDF Suez.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 1<sup>er</sup> juillet 2011 et le 1<sup>er</sup> octobre 2011 correspond à une baisse de -0,033 c€/kWh.

### 3. Conclusion

La CRE constate que le barème déposé par Villard Bonnot est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 29 décembre 2010.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 27 septembre 2011

Pour la Commission de régulation de l'énergie,  
Le président,

Philippe de LADOUCKETTE

## ANNEXE

### Tarifs de vente du gaz naturel de la Régie de Villard Bonnot applicables au 1<sup>er</sup> octobre 2011 (hors TVA et hors CTA)

| TARIFS   | PRIX                    |
|--|-------------------------|
| Tarif Base<br>Abonnement mensuel en €<br>Prix du kWh en c€                                   | 3.43<br>6.997           |
| Tarif B0<br>Abonnement mensuel en €<br>Prix du kWh en c€                                     | 3.43<br>6.466           |
| Tarif B1<br>Abonnement mensuel en €<br>Prix du kWh en c€                                     | 9.91<br>5.112           |
| Tarif B2l<br>Abonnement mensuel en €<br>Prix du kWh en c€                                    | 13.28<br>5.063          |
| Tarif B2S<br>Abonnement mensuel en €<br>Prix du kWh d'hiver en c€<br>Prix du kWh d'été en c€ | 56.53<br>5.098<br>4.570 |